

## **Compte rendu de l'assemblée générale des Paniers paysans du giennois du 9 décembre 2021.**

Monsieur le maire s'est excusé de ne pouvoir être présent.

### **Rapport moral:**

Tout d'abord Dominique Auffret remercie les adhérents présents dans la salle et excuse monsieur le maire qui ne pouvait pas être là.

Nous venons de traverser quelques mois très compliqués depuis le début de la pandémie. Petit rappel : en mars 2020 le confinement entraîne l'impossibilité de rester à la MFR et nous oblige à faire les livraisons sur le parking de la blanchisserie de l'ESAT à Gien jusqu'au mois de septembre. Là, la mairie met à notre disposition la salle de réunion de la maison des associations. Grande nouvelle et bonheur pour nous. De courte durée car un autre confinement et de nouvelles mesures nous contraignent à faire les livraisons à l'extérieur de la salle sous le petit préau. Nous remercions beaucoup la mairie et les services techniques pour leur soutien et leur aide pendant cette période (branchements électriques, installation de tonnelles pour les fêtes)

Nous avons donc maintenu les livraisons et je remercie tout le monde : les adhérents qui nous ont suivi, le collectif qui a toujours été présent, la mairie qui nous a permis de continuer.

Maintenant nous sommes de nouveau dans la salle avec des contraintes certes (le passe sanitaire et les mesures sanitaires) mais nous avons trouvé des solutions pour maintenir et développer les Paniers paysans du giennois.

Nous avons dû changer de fournisseur de pain et de farine car après avoir essayé de trouver une solution qui conviendrait à tous, nous avons arrêté notre collaboration avec Mary et Loulou. Cela devenait trop compliqué pour eux : retraite de Loulou, distance, peu de commandes et manque de rentabilité.

Nous avons trouvé une nouvelle boulangère Marion Godiard. Elle viendra 1 fois par mois livrer elle même son pain et l'autre fois ce sera un membre du collectif qui assurera la livraison en allant chercher le pain à Châtillon. Il y aura donc du pain tous les 15 jours comme avant.

Pour la farine nous avons trouvé un paysan producteur de farine bio à Autry Julien

de Clédat. Il viendra une fois par mois.

Pour le boeuf, suite à l'arrêt de l'activité de Catherine Thiebaut pour ce produit nous aurons un autre fournisseur de viande de boeuf monsieur Prisot qui nous livre déjà le veau.

Rencontre avec les producteurs:

Nous avons rencontré les producteurs le 18 novembre 2021 après la livraison. Nous avons pu échanger avec eux, ils étaient 6 producteurs. Plusieurs nous ont dit à cette occasion que 2h de livraison c'était trop long. A partir du mois de janvier nous ferons donc les livraisons de 17h30 à 19h. Tous les producteurs présents sont partants pour continuer pour l'instant. (retraite pour Corinne Vecten fin 2022 et pour Anne Quantin dans un avenir plus ou moins proche).

Durant cette longue période de crise nous avons perdu quelques adhérents mais nous espérons rebondir et gagner quelques personnes nouvelles.

Pour nous faire connaître nous avons demandé à un journaliste de nous faire un article dans la REP en novembre et nous appellerons un journaliste du Journal de Gien en janvier.

Nous continuons nos livraisons exceptionnelles à chaque saison et les ouvrons à tout le monde.

Nous restons optimistes et ferons une belle livraison le 16 décembre 2021.

Le rapport moral est adopté.

## Rapport financier

### RECETTES

86 ADHESIONS A 12 euros.....	1032,00
SUBVENTION VILLE DE GIEN .....	250,00
DON.....	3,00
COMMANDES GROUPEES.....	108,05
TOTAL.....	1393,05

### DEPENSES

FRAIS DE FONCTIONNEMENT.....	66,55
ASSURANCES.....	113,65
ANIMATIONS.....	19,30
TOTAL.....	199,50
RESULTAT POSITIF AU 30/09/2021.....	1193,55
SOLDE DE BANQUE AU 30/09/2021.....	2913,90
SOLDE DE CAISSE AU 30/09/2021.....	28,33

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

## **Compte rendu livraisons/ fêtes de saisons/commandes groupées/lettre hebdo**

Dominique Auffret lit le compte rendu envoyé par Sabine Peyrard responsable des livraisons et fêtes qui ne pouvait être présente.

Les livraisons de septembre 2020 à décembre 2021

L'association est installée à la Maison des associations depuis septembre 2020 où nous est attribuée la grande salle que vous connaissez peut être déjà. Nous en bénéficions jusqu'aux nouvelles restrictions sanitaires qui nous contraignent à nous installer en extérieur sous l'auvent et à ajuster encore une fois nos horaires.

Toutes ces contraintes, dommageables pour chacun d'entre nous que nous soyons adhérents ou paysans, artisans, ont pu être malgré tout surmontées grâce à notre pugnacité, à notre envie de poursuivre notre soutien au monde paysan et artisanal avec lequel nous sommes partenaires. Nous remercions l'ensemble des paysans/artisans qui ont su s'adapter à nos exigences.

A la fin du printemps 2021, Mary et Loulou, paysans boulangers ont quitté l'association. Nous les remercions pour leur engagement durant ces 7 années écoulées.

Aujourd'hui c'est Marion Godiard qui nous propose depuis 2 semaines du pain et des biscuits à raison d'une livraison tous les 15 jours en semaines impaires. Elle sera présente une fois par mois à Gien étant déjà en livraison le même jour dans une AMAPP de la région.

Réunion collectif paysans artisans

Le 18 novembre dernier s'est tenue une réunion rassemblant membres du collectif et paysans/artisans au cours de laquelle plusieurs points ont été évoqués :

- la demande de réduire le temps de livraison et le limiter à 1h30 au lieu de 2h. A partir du 6 janvier les livraisons auront lieu de 17h30 à 19h.

Si vous rencontrez des difficultés pour réceptionner vos commandes avant 19h, signalez le à la personne de permanence. Le responsable de la livraison vous proposera une solution (attendre votre venue, conserver votre panier..)

- la demande de réinvestir la salle, espace suffisamment éclairé et confortable à l'entrée de l'hiver. Ainsi depuis le 2 décembre, vous pouvez sur présentation de votre passe sanitaire, accéder directement à la salle depuis le parking. Si vous ne disposez pas de ce document, vos commandes vous seront données à l'extérieur par les personnes de permanence.

#### Fêtes de saison

Les fêtes de saison ou livraisons exceptionnelles ont lieu 4 fois dans l'année à chaque nouvelle saison.

Elles réunissent tous les paysans/artisans habituels inscrits à la livraison du jour et d'autres exclusivement présents ces jours là, d'autres très ponctuels avec des produits comme les oeufs de canes, le safran proposé puis absent le 16 décembre.

Elles représentent pour tous un moment convivial . Organisées en extérieur elles ont pu être maintenues dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

#### Les commandes groupées

A certaines saisons il vous est proposé d'autres produits sous forme de commandes groupées: café d'orge, céréales, légumineuses, huile d'olive, jambon; châtaignes

La lettre hebdomadaire vous informe des paysans/artisans présents à la livraison, du responsable de la livraison que vous pouvez joindre si besoin, d'informations diverses sur la vie de l'association ainsi que des articles et des recettes.

Elle ne peut évidemment contenir toutes les informations. Aussi vous trouverez sur notre site les contrats en cours, le calendriers des présences indispensable pour anticiper et effectuer vos commandes.

Sabine ne pouvant être présente à l'assemblée générale nous informe de son souhait de ne pas renouveler son mandat au sein de l'association des paniers

paysans du giennois.

### **Intervention des paysans/producteurs**

Souhait de ne pas être seuls à une livraison. les livraisons seront plus équilibrées à partir du mois de janvier.

### **Montant de la cotisation**

Elle est maintenue à 12 euros.

Approuvée à l'unanimité.

### **Election du nouveau collectif**

3 membres du collectif ne se représentent pas: Mathieu Oudry, Laurence Mautrote et Sabine Peyrard.

Personne d'autre ne se présente ce qui fait que le collectif compte 12 membres pour cette nouvelle année.

### **Choix du commissaire aux comptes**

Armelle Bourdeau se propose de continuer.

### **Questions diverses:**

Une adhérente dit que les contrats sont compliqués à remplir. Il ne faut pas hésiter à demander des conseils aux personnes de permanence.

Un adhérent aimerait qu'on refasse des visites de fermes. Il y en aura dès que cela sera possible.

La séance est levée à 21h.